

Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique ?

La sociolinguistique est une science de terrain : c'est du moins ainsi qu'elle s'est plu depuis ses premiers développements à se différencier de la linguistique générale, un peu péjorativement taxée de "linguistique de laboratoire". Mais ce terrain il s'agit de l'approcher et de trouver les moyens les plus adéquats pour observer *in situ* la réalité des phénomènes linguistiques et langagiers.

L'analyse des différents types d'enquête utilisés en sociolinguistique permet d'établir des typologies relativement satisfaisantes, distinguant par exemple l'observation de l'enquête et, à l'intérieur de ces deux grandes catégories, des modes d'observation (directe, indirecte, participante) ou des types d'enquête (par sondage, interview). Il peut être fait d'autres distinctions, selon par exemple que le corpus est un corpus sollicité par l'enquêteur (entretiens, questionnaires) ou produit à d'autres fins que celles de l'enquête (les grands types d'observation, le travail à partir de films, d'articles de presse, etc.).

Cette réflexion, indispensable sur un plan épistémologique, éclaire le chercheur sur les types de données qu'il pourra recueillir et lui permet donc de faire des choix conscients au moment de commencer une recherche. Le choix du mode de recueil des données constitue même une étape fondamentale dans la démarche de recherche puisque l'objet effectivement étudié en dépend étroitement.

Différents articles ont déjà mené à bien cette réflexion, jusque dans ce volume même. Mais il serait intéressant, pour une fois, de prendre la réflexion par l'autre bout et de partir de l'examen attentif de recherches effectuées ou programmées pour voir, par delà la typologie des enquêtes, lesquelles sont effectivement le plus employées en sociolinguistique aujourd'hui. Cela nous permettra, tel est notre objectif, de donner une image un peu plus précise de cette discipline telle qu'elle est pratiquée dans les années 90 et de répondre à plusieurs interrogations :

- quelle(s) méthode(s) de recueil de corpus est (sont) aujourd'hui la (les) plus en vogue ?
- quels sont les objets d'étude privilégiés de la sociolinguistique contemporaine ?
- peut-on établir des corrélations entre des domaines particuliers de la sociolinguistique et des méthodes de recueil de corpus ?

La présente contribution se situe donc sur un terrain très concret et se veut un instantané - hélas fort incomplet - des pratiques actuelles dans la discipline.

QUEL CORPUS ?

Il ne faudrait tout de même pas oublier, dans un article sur les méthodes de la sociolinguistique, de présenter notre propre manière de travailler, d'en expliciter les partis pris qui, on ne le sait que trop, conditionnent dans une très grande mesure les résultats. En cela, il est bien évident que les choix que nous avons été amené à faire - et souvent par obligation matérielle - sont discutables et qu'un corpus recueilli dans des limites plus larges, ou dans d'autres conditions, aurait amené à des conclusions sensiblement différentes. Mais il faut au pire s'y résigner, au mieux s'en réjouir à la

pensée des futurs prolongements possibles à ce qui doit se concevoir alors comme un premier coup de sonde.

Pour une question de temps d'abord - il convient toujours de prendre en compte cette dimension dans une recherche - il était impossible dans les quelques mois à peine séparant la commande de l'article de sa date (espérée) de livraison de lire tout ce qui était paru en sociolinguistique depuis 30, 20 ou même seulement 10 ans. Une thèse d'État y eut à peine suffi, un article n'y pouvait prétendre.

Il fallait donc commencer par élire une période suffisamment large pour être significative, suffisamment courte pour rester exploitable, suffisamment proche dans le temps pour convenir à notre objet : une étude des pratiques sociolinguistiques actuelles. Une fois ces trois critères pris en compte, seul l'arbitraire du chercheur - ou plus exactement ses disponibilités - était à même de trancher. Il nous est apparu que l'examen des travaux de recherche sur les années 93 à 95 n'était pas insurmontable compte tenu des contraintes énoncées précédemment.

Ce premier point étant acquis, il convenait de délimiter non plus en diachronie mais en... superficie, le champ d'application de la recherche. Une attitude maximaliste, celle du meilleur des mondes sociolinguistiques possibles, aurait consisté à prendre en compte l'ensemble des recherches menées par les sociolinguistes américains, français, anglais, espagnols, catalans, occitans, allemands, belges, italiens... nous en oublions certainement. Nul doute que la comparaison entre ces différentes écoles sociolinguistiques aurait été riche d'enseignements. Mais là encore l'ampleur de la tâche était considérable, ne serait-ce que pour réunir les publications dans ces langues. Il devenait plus raisonnable de s'en tenir aux seules publications de langue française, ce qui n'empêche pas leurs auteurs d'être belges, suisses, canadiens, rwandais, roumains, etc..

Quelles publications ? Les revues de sociolinguistique constituent assurément un point de vue privilégié en ce qu'elles témoignent de l'actualité de la recherche et qu'y sont donc représentés les courants les plus en vogue, illustrées les méthodes de recueil les plus empruntées. La revue *Langage et société*, les *Cahiers de linguistique sociale*, la revue *Lengas* semblaient tout indiquées de par leur appartenance explicite au courant sociolinguistique. Y figuraient des compte-rendus de recherche suffisamment explicites pour servir d'objet à notre propre étude. De plus nous avions la chance de pouvoir disposer d'un matériau unique, gracieusement communiqué par le Professeur P. Dumont en sa qualité de coordonnateur du réseau AUPELF-UREF intitulé "Sociolinguistique et dynamique des langues". En réponse à un appel à collaboration entrant dans le thème de ce réseau, P. Dumont avait été destinataire d'une trentaine de dossiers proposant des thèmes de recherche originaux et devant en expliciter objectifs et méthodes d'enquête. Il s'agissait là d'un matériau de premier choix qui, s'il n'était pas constitué de compte-rendus de recherches menées à bien, témoignait de recherches en gestation tout aussi intéressantes de notre point de vue. Un examen de ces dossiers conduisit à en écarter un certain nombre, soit parce que ne relevant pas de la sociolinguistique, même comprise de manière très large, soit parce que restant muets sur les méthodes d'enquête à mettre en œuvre : ces derniers se révélaient donc malheureusement inexploitables.

Au total, notre corpus de recherche se trouve donc constitué de 29 enquêtes ou projets d'enquête, relevant de champs d'étude très variés comme en témoigne la liste qui suit, avec une prépondérance pour les études des langues en contact, due à la nature un peu particulière du corpus AUPELF-UREF. La taille de notre corpus, si elle ne peut permettre un traitement statistique fiable, est toutefois suffisante pour des conclusions de type qualitatif.

Enfin, concernant la nature des articles qui ont retenu notre attention, il convient de préciser que nous avons écarté tous ceux qui n'étaient pas à proprement parler les compte-rendus d'une recherche précise de terrain, tels les articles de synthèse ou de réflexion conceptuelle.

Le tableau ci-dessous présente les titres de ces études. Pour des raisons de confidentialité, et également pour dépasser les questions personnelles et en rester à un niveau qui soit sans ambiguïté épistémologique, nous avons jugé préférable de ne pas mentionner le nom des auteurs des projets. S'agissant d'articles effectivement publiés et d'écrits revendiqués, ce souci déontologique ne s'imposait plus et figurent normalement les noms des auteurs.

NOM	ETUDE
1	La situation de plurilinguisme au Rwanda
2	Étude des performances, des enseignements et des représentations concernant le français écrit en 9e année de scolarité en Belgique, en France, au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Sénégal.
3	La langue française et le système éducatif à mi-chemin d'arabsation au Maroc. Une analyse des situations pédagogique et sociale de la langue française dans le milieu universitaire.
4	Analyse du comportement des Zaïrois usagers du français face à la langue française.
5	Approches segmentales et supra-segmentales du dynamisme phonétique en francophonie
6	La langue de bois en contexte roumain, canadien, français.
7	La situation plurilingue au Niger.
8	Intégration de la variation linguistique dans des produits langagiers : une étude pilote.
9	Les minorités bilingues à dominante francophone dans les pays à forte tradition de langue nationale : les exemples contrastés des pays arabes de l'espace francophone, de Madagascar et de Maurice.
10	Systèmes éducatifs et multilinguisme au Niger
11	L'alternance codique en Algérie
12	Analyse de la situation sociolinguistique du français dans la région de Tananarive.
13	Dynamique des représentations et catégorisations dans les situations de contacts de langues et de cultures.
14	Le français en Polynésie française.
15	Dynamique et analyse de situations de contact dans quelques pays francophones d'Afrique occidentale.
16	Acquisition du français langue maternelle et seconde
17	Rhétorique de la communication interpersonnelle en situation de travail : pouvoir et parole dans un organisme de crédit.
18	M. HELLER ET L. LEVY Les contradictions des mariages linguistiques mixtes : stratégies des femmes franco-ontariennes.
19	M. PERREFORT Malaises et mal à l'aise dans la langue de l'autre.

- 20 N. THIAM La variation sociolinguistique du code-mixte wolof-français à Dakar : une première approche.
- 21 C. JUILLARD et al¹. Leur wolof dit qui ils sont ? La perception des appartenances régionales et ethniques au travers du wolof urbain parlé par les adolescents.
- 22 M.-L. MOREAU Ombres et lumière d'une expansion linguistique. Les attitudes des Diola et des Peul d'Oussouyé à l'égard du wolof.
- 23 M. DERYCKE L'alternance des formes relatives chez des bateliers faiblement scolarisés.
- 24 M. AUZANNEAU Français, patois et mélange... ou variétés de discours en Poitou ?
- 25 Recherches sur la dynamique des langues en milieux urbains zaïrois et camerounais.
- 26 Sociolinguistique de la relation didactique en FLS/FLE
- 27 Espace linguistique congolais et modes d'organisation étatiques.
- 28 Observation de la compétence bilingue, orale et écrite d'étudiants tunisiens et égyptiens, entreprenant des études de français.
29. A. WANNER La situation de la langue vernaculaire dans les confins catalans-occitans. Enquête sociolinguistique comparative à Salses (Pyrénées Orientales) et Sigean (Aude).

TABLEAU N°2 : OBJECTIFS ET MÉTHODES

Le tableau qui suit met en regard objectifs de recherche et méthodes utilisées, dans le cas des enquêtes menées à terme, ou envisagées pour ce qui est des projets de recherche. Un effort a été fait pour reprendre autant que possible les formulations données par les auteurs eux-mêmes et ne pas risquer d'interpréter à tort leurs intentions.

	Objectifs	Méthodes
1	- connaissance des composantes d'une situation plurilingue : le Rwanda	- sondages - résultats de recensements
2	- décrire de manière comparée les performances écrites des élèves de pays différents en relation avec les caractéristiques (attitudes et représentations) de l'enseignant, des élèves, de l'école	- questionnaire professeurs (152 questions) - questionnaire élèves (80 questions) - 20 épreuves formelles visant à mesurer la compétence à écrire - rédaction d'un texte informatif
3	- connaître le type de langue française utilisé à l'université marocaine - connaître les représentations des étudiants et enseignants sur ce français et son utilité	- QCM adressé à 1000 étudiants - interviews semi-directives de 16 professeurs

¹ M.-L. Moreau, P. A. Ndao, N. Thiam.

4	- définir les conditions socio-psychologiques dans lesquelles opère la langue française au Zaïre, le statut du français pour ceux qui en usent	- observation participante - interviews semi-directives
5	- faire un état des lieux des différences entre systèmes phonétiques au sein du monde francophone	- corpus enregistré
6	- connaître les particularités de la langue de bois en contextes roumain, canadien et français	- corpus de presse, de discours, d'interviews à la radio et à la télévision
7	- meilleure connaissance du visage linguistique du Niger - mettre en évidence les zones de variations structurales - apprécier l'attitude des populations face au français et face à l'hypothèse d'une utilisation des langues nationales dans la vie publique	- questionnaire d'enquête
8	- déterminer la nature et l'ampleur de l'adaptation que doit subir une technologie vocale ou un outil langagier (synthèse de la parole) pour être senti comme répondant aux normes d'une communauté	- dispositif expérimental : mise au point de stimuli synthétiques soumis à des sujets devant se prononcer sur l'origine géographique (et sociale ?) des stimuli proposés.
9	- étudier les "attitudes", notamment vis-à-vis du français, des minorités francophones qui font usage du français dans des situations de communication inhabituelles pour le reste de la population - étudier la perception de ces minorités par les autres composantes nationales	- entretiens souples dirigés sur guide d'entretien - corpus de presse - recueil de la littérature primaire et secondaire sur ces communautés
10	- évaluer la situation sociolinguistique d'ensemble du Niger - relever les attitudes vis à vis de l'usage des langues - étudier les variations du français au Niger	- questionnaires - entretiens (parfois enregistrés) - tests de compétence en français et en hausa - écrits d'élèves, articles de presse
11	- étude de l'alternance codique en Algérie	- enregistrements audio - enregistrements vidéo
12	- analyse du statut du français à Madagascar	- méthode d'analyse du statut d'une langue - enquêtes d'attitude - enquêtes de réalisation
13	- approche des rapports observables entre représentation et catégorisation, en français et dans d'autres systèmes linguistiques	- travaux de lexicologie et lexicographie - textes littéraires ou articles de presse - enregistrements de la parole quotidienne

1 4	- la situation de la langue française en Polynésie française	- collectes - enquêtes de terrain - enregistrements - questionnaires - tests
1 5	- établir une typologie de situations de contact des langues - créer des modèles (scénarios) de situations de contact des langues pour analyser les rapports de force	- création de fichiers thématiques à partir d'une banque de données démolinguistiques - analyses par ordinateur des rapports de force à partir des <i>cotes de vitalité</i>
1 6	- isoler de façon précise les spécificités de l'acquisition du français langue seconde de celles du français langue maternelle	- étude quasi-expérimentale : production d'un récit à partir d'un livre d'images sans texte - enregistrement et film de l'interaction de paires (enfant non francophone et enfant:adulte francophone) au cours de la résolution de tâches
1 7	- saisir des phénomènes rhétoriques dans les situations de travail dans la lignée des approches interactionnistes	- immersion, observation participante - pas d'enregistrement (semble-t-il), prise de notes
1 8	- étudier la façon dont les contraintes structurelles limitent le champ d'action des individus et les stratégies qu'ils adoptent pour bâtir leur monde social	- 28 entrevues de femmes francophones mariées à un anglophone ; non-directive - questionnaires aux maris et enfants, sur les pratiques langagières et les attitudes
1 9	- saisir l'insécurité linguistique dans sa constitution interactive	- enquête quantitative de 420 questionnaires sur les représentations - interviews - enregistrements de cours de langue - enregistrement de conversations en groupe national ou binational
2 0	- chercher des corrélations entre les catégories sociales urbaines et les différences dans la réalisation du métissage wolof-français	- enregistrement de conversations à micro-ouvert, à l'insu des participants - conversations libres avec sujets choisis selon les variables sociologiques
2 1	- cerner les aptitudes des habitants de villes à distinguer à leur wolof Dakarois et Ziguinchorois	- enregistrement de 20 adolescents de chaque ville sur un même thème fourni - écoute de ces enregistrements et essai d'identification de l'origine des locuteurs par des témoins
2 2	- connaître les attitudes des Diola et des Peul d'Oussouyé à l'égard du wolof	- entretiens en tête à tête, avec 3 questions prédéfinies
2 3	- connaître les configurations dicursives qui accompagnent tendaciellement les relatives en vernaculaire ; existe-t-il des normes de réalisation imposées par le contexte socio-culturel ?	- échanges dans et autour de stages, enregistrement occasionnel ou transcription immédiate - correspondance privée - textes libres

2 4	- décrire la situation sociolinguistique poitevine	- sur les marchés : observation participante simulée avec enregistrements et prise de notes de type ethnographique - entretien semi-directif avec clients et vendeurs
2 5	- décrire les situations sociolinguistiques urbaines au Zaïre et Cameroun - analyser le statut des langues d'un triple point de vue : juridique, sociologique, psychologique - identifier usages et normes en action ainsi que processus en cours - analyser images et représentations	- observation directe (et participante) des pratiques et comportements dans quelques situations (famille, école, rue, marché, travail) - interviews semi-directives de locuteurs représentatifs - questionnaire écrit destiné à un public scolarisé
2 6	- étude du rapport des enseignants de français à la langue au Tchad, pratiques et représentations - étude des effets du modèle magistral sur les élèves	- débats entre enseignants conduits sur un mode semi-directif - interviews semi-directives - questionnaire oral administré aux élèves sur les représentations de leurs compétences en français - jeu de rôle
2 7	- saisie fine des traits du plurilinguisme congolais - fixation des conditions pour l'implantation d'un aménagement linguistique national	- discours politiques, rapports administratifs, textes de lois - diverses enquêtes documentaires et de terrain
2 8	- avoir une idée du rapport au français et à l'arabe de futurs enseignants de langue - mieux connaître les répertoires verbaux dans ces langues des représentants des franges mobiles socialement	- protocole semi-expérimental : création d'une situation d'interaction verbale entre deux étudiants finalisée par une tâche d'écriture ; l'interaction amène à utiliser les deux langues arabe et français à l'écrit et à l'oral
2 9	- comparer l'état de conservation de l'occitan et du catalan en France dans deux villages similaires	- questionnaire

Le mode de présentation des enquêtes adopté ci-dessus va permettre d'établir des comparaisons, des regroupements et de faire émerger des lignes de force constitutives des études sociolinguistiques actuelles, du moins celles concernant la langue française et les communautés francophones.

1. Quelle(s) sociolinguistique(s) ?

Il peut être intéressant, pour mieux cerner d'abord ce sur quoi portent les études sociolinguistiques dans le domaine que nous avons précédemment circonscrit, de s'intéresser aux objets d'études tels que définis par les auteurs des projets ou des compte-rendus de recherche. S'il arrive que des enquêtes soient classées sous plusieurs rubriques, cela tient précisément à ce qu'elles poursuivent plusieurs objectifs, différents

mais complémentaires : on peut même dire que cet éclectisme constitue une des caractéristiques les plus nettes du corpus présenté.

Plusieurs domaines de la sociolinguistique sont bien représentés :

- *l'étude des attitudes des locuteurs face à une langue et de leurs représentations* : 3, 4, 7, 9, 10, 22, 25, 26, 28.

L'échantillon constitué peut être représentatif de l'ensemble des locuteurs d'une langue (4 : étude du statut du français pour ceux qui en usent, 9 : étude des attitudes vis-à-vis du français des miniroisés francophones), des habitants d'une région (22 : Diola et Peuls d'Oussouyé) ou d'un pays (7 : étude de l'attitude des populations du Niger face au français) ou ne concerner qu'une partie de la population (3 : étudiants et enseignants ; 26 : enseignants ; 28 : étudiants)

- *l'étude des composantes d'une situation plurilingue* : 1, 7, 10, 12, 15, 24, 25, 27, 29.

On peut remarquer à propos de ces études qu'elles sont menées pour la plupart hors de France, sur le continent africain, mais que deux enquêtes concernent la situation de plurilinguisme français par la prise en compte des langues régionales (24 : la forme poitevine de l'occitan par rapport au français ; 29 : catalan et occitan). L'étude 15 ne correspond à aucune zone géographique particulière mais situe ses objectifs sur un plan plus général, celui de la recherche d'une modélisation des situations de contact sociolinguistique. La nature de cet objectif, visant à faire une synthèse, fait en sorte que les méthodes d'enquête utilisées ne peuvent être comparées à celles usitées d'ordinaire en sociolinguistique des situations plurilingues.

- *l'étude de la variation sociolinguistique* : 3, 5, 7, 20, 23, 25.

Ces études se rapprochent du courant sociolinguistique qui s'origine dans les travaux de Labov et tentent de corréler des variables socioprofessionnelles, régionales ou ethniques avec des différences de réalisation linguistique à l'intérieur d'un même système linguistique. Dans les travaux qui constituent notre corpus, cette variation peut être observée dans un lieu institutionnel (3 : l'université), concerner seulement un aspect du système linguistique (5 : phonétique/phonologie du français), étudier l'articulation d'une langue en variétés sur l'ensemble d'un pays (10) ou au niveau des seuls ensembles urbains (20, 25). En dépit de son objectif d'apparence très technique, l'étude 8, qui vise à déterminer la nature et l'ampleur que doit subir une technologie vocale ou un outil langagier (du type synthèse de la parole) pour être senti comme répondant aux normes d'une communauté linguistique, relève également du courant variationniste puisqu'elle cherche à déterminer quelles sont les variations linguistiques que les sujets interprètent comme des marqueurs géographiques voire sociaux. On voit que la sociolinguistique variationniste est bien représentée, qu'elle est un type de recherche encore fécond.

- *l'étude du contexte sociolinguistique de la relation didactique* : 2, 3, 26, 28.

Ces travaux ont en commun de considérer les lieux de transmission scolaire du savoir (écoles, universités) comme un lieu social influant sur la nature des pratiques et des représentations linguistiques. Les locuteurs faisant l'objet des études sont les partenaires de la relation didactique, enseignants ou enseignés. Les études de ce type constituent une tentative d'application de la sociolinguistique à la didactique des langues, un essai visant à éclairer les pratiques didactiques par une meilleure connaissance du terrain sociolinguistique qui les constitue.

- *l'étude des phénomènes linguistiques relevant de l'interaction verbale* : 11, 17, 19.

L'étude 11 vise à analyser les phénomènes d'alternance codique entre le français et l'arabe en contexte algérien ; l'étude 17 choisit, elle, d'opérer sur un milieu qui soit socialement et non plus géographiquement défini, celui des relations de travail au sein d'une entreprise ; l'étude 19 fait de même à propos de l'université et des publics

d'étudiants apprenant une langue étrangère. Ces études se rattacheraient plutôt à la sociolinguistique dite interactionniste, dans la lignée des travaux de Gumperz.

Deux études (13, 18) représentent des cas un peu atypiques et ne relèvent pas des grands domaines de la sociolinguistique évoqués ci-dessus. L'étude 13, par exemple, partant de l'hypothèse dite hypothèse Sapir-Whorf, tente d'observer les différences de catégorisation opérées dans des langues naturelles et des cultures différentes et de les interpréter en termes de représentations.

En termes de domaines d'application de la sociolinguistique, on peut dire que les principaux sont représentés dans le corpus réuni, avec une forte prédominance pour les études des situations plurilingues et de la variation sociolinguistique, ce qui est normal compte tenu de la forte représentation dans notre corpus des recherches conçues dans un cadre théorique relevant de la dynamique des langues.

Les objectifs étant précisés, il serait intéressant à présent de s'attacher à décrire les types de méthodes de recueil de corpus mis en œuvre et de voir si on peut établir des corrélations entre domaines d'étude et méthodes d'enquête.

2. Méthodes de recueil de corpus

La principale particularité de la sociolinguistique, voire pour certain son caractère définitoire le plus sûr, est de s'appuyer sur l'observation du terrain, c'est-à-dire des terrains les plus divers. Mais cette observation n'est jamais simple et peut être menée en empruntant des voies très différentes, comme nous allons le voir en recensant les différents types d'enquête utilisés dans le corpus ici rassemblé. Pour des raisons épistémologiques, nous distinguerons parmi les méthodes d'enquête celles qui dans notre corpus servent principalement à étudier des pratiques de celles qui sont plutôt tournées vers les attitudes et les représentations.

Observation des attitudes et représentations

Le mode de recueil d'informations le plus utilisé est assurément le questionnaire sous une forme écrite, constitué de questions le plus souvent fermées, parfois à choix multiple. Appelé selon les travaux *questionnaire* ou *sondage*, il est employé dans les enquêtes 1, 2, 3, 7, 10, 14, 18, 19, 25, 29, soit dans dix des vingt-neuf cas qui composent notre étude.

Sa taille est variable et peut aller de quelques questions à 152, comme dans l'enquête 2. Il est remarquable que l'emploi du sondage ainsi défini soit souvent associé aux études cherchant à décrire les composantes d'une situation plurilingue (1, 3, 7, 10, 14, 25, 29). Cette association s'explique peut-être par le fait qu'une telle situation est difficile à atteindre de par sa complexité et qu'il est rassurant de pouvoir s'appuyer sur des questionnaires relativement faciles à dépouiller qu'il suffit d'administrer à un échantillon jugé suffisamment représentatif de la population étudiée.

Une autre des caractéristiques de l'emploi du sondage est son association fréquente avec les études portant sur l'attitude des locuteurs et leurs représentations linguistiques. On remarque que les travaux 3, 4, 7, 10, 25 (soit 5 sur 9 portant sur les représentations) utilisent le sondage. Cette association s'explique logiquement par le caractère même de la matière recueillie par un tel instrument d'observation : ce que les gens disent qu'ils font est en fait surtout ce qu'ils pensent faire, ce qu'ils acceptent de dire, ce qu'ils pensent que l'on attend qu'ils disent. En d'autres termes, on recueille essentiellement des représentations et encore ces représentations ne sont-elles atteintes qu'à un niveau quantitatif et à condition d'administrer un nombre relativement important de

questionnaires ; mais le sondage, fournissant des possibilités de réponse préconçues ou limitant le choix à oui ou non, ne permet pas de savoir comment ces représentations sont construites par le sujet, ni comment elles peuvent être articulées à d'autres.

Toutefois, si 10 enquêtes sur 29 mettent en place le sondage, une seule (29) en fait un instrument exclusif d'observation ; toutes les autres préfèrent compléter leur dispositif en faisant appel à d'autres méthodes d'enquête, comme l'interview semi-directive ou l'observation directe. Cet éclectisme permet de recouper les conclusions tirées de l'analyse du sondage avec celles des autres modes d'observation ; parfois, l'apparition d'enseignements contradictoires permet de relativiser certains résultats ou de mettre à jour des points sensibles chez les sujets linguistiques que ceux-ci préfèrent occulter.

En conclusion, et malgré tous les défauts que l'on peut trouver à cette méthode d'enquête, si elle continue à être souvent utilisée c'est parce qu'elle fournit de grandes tendances et permet bien souvent de débroussailler le terrain pour la mise en place d'autres modes d'observation permettant une connaissance plus fine des phénomènes. C'est du moins ce que l'on peut inférer du fait que dans notre corpus le sondage n'est qu'exceptionnellement le seul outil utilisé.

Nous traiterons à la suite du sondage de l'*interview directive*, les deux partageant un certain nombre de caractéristiques communes. L'*interview directive* n'est utilisée qu'une fois dans notre corpus (22), ce qui laisse à penser que ce mode de recueil n'est guère utilisé dans la sociolinguistique contemporaine.

Comme le sondage, elle sert principalement à atteindre des représentations, en l'occurrence celles de Diola et de Peul à l'égard du wolof. Les questions, ici au nombre de trois, sont prédéfinies. Comme le sondage, l'*interview directive* offre l'avantage d'un dépouillement simplifié, tous les informateurs abordant les mêmes thèmes dans un ordre contraint. Mais l'avantage de l'*interview directive* par rapport au questionnaire écrit est de permettre de saisir la manière dont les représentations sont élaborées par le sujet, de les aborder dans les mots que le sujet propose lui-même.

Pourquoi n'est-elle donc pas plus utilisée aujourd'hui ?

Sans doute en raison du succès de l'*interview semi-directive*, faisant plus de place à l'interviewer et à une réelle interaction verbale. L'*interview semi-directive* est en effet très bien représentée dans notre corpus par les enquêtes 3, 4, 9, 10, 19, 25, 26, soit désignée précisément, soit par le biais d'une périphrase (9 : "entretien souplement dirigé sur un guide d'entretien"). Le succès de cette méthode d'enquête vient sans doute du rôle que l'enquêteur y tient, peut-être le plus actif qui lui soit offert par l'éventail des méthodes de recueil de corpus. Loin de s'effacer derrière un questionnaire, il se pose en véritable interactant dont la présence est à prendre en considération par l'informateur qui trouve alors matière à co-construire ses représentations. Apparaissent alors les contradictions du sujet, le poids des idéologies qui le constituent. Le succès de cette méthode dans la sociolinguistique n'est sans doute pas étranger à la promotion dans le même temps des études interactionnistes sur le devant de la scène de la recherche. En même temps qu'était reconnue l'interaction verbale comme fondamentale dans les processus de production du sens, l'*interview semi-directive* gagnait une légitimité que l'on lui discutait jusqu'alors. Bon exemple de méfiance, A. Wanner (1993 : 32) considère comme "gênantes" les interactions enquêteur/témoin, pouvant "altérer les résultats". Pour A. Wanner, cela revient à penser qu'une hypothétique vérité des représentations existerait en dehors des échanges linguistiques, vérité atteignable par le sondage qu'il choisit d'utiliser. Pourtant les représentations recueillies dans un sondage sont quand même élaborées en fonction d'une représentation des attentes du sondeur : en ce sens, il n'existe pas de "vérité pure" des représentations. D'aucuns, qui jugeront

cette position "athée" un peu excessive, s'accorderont du moins sur une position "agnostique" : cette vérité existe peut-être mais est inatteignable, inconnaissable, en ce sens que les représentations se manifestent toujours en interaction. Autant donc choisir de contrôler l'interaction en question - cas de l'interview semi-directive - plutôt que ne rien en maîtriser - cas du sondage !

Une variante de l'interview semi-directive apparaît dans notre corpus sous la forme du *débat* conduit sur un mode *semi-directif* également. Il n'apparaît qu'une fois (26), ce qui en fait une méthode peu utilisée par la sociolinguistique contemporaine. Pourtant ses avantages sont nombreux. Faire discuter plusieurs témoins en présence d'un enquêteur relativement actif lui-même (proposant des thématiques, soulevant des contradictions, esquissant des interprétations, etc.) permet souvent aux témoins d'oublier la situation d'enquête. Au fil du débat, ils en arrivent à oublier qu'ils parlent pour quelqu'un et se mettent réellement à parler entre eux ; outre que du point de vue linguistique apparaît très facilement alors leur vernaculaire, on remarque qu'ils laissent rapidement de côté les réponses stéréotypées préparées d'avance pour satisfaire ce qu'ils croient être les attentes de l'enquêteur. On peut émettre quelques hypothèses sur le fait que cette forme de recueil de corpus soit peu employée : difficultés pratiques de mise en place, nécessité que les témoins se connaissent un minimum ou partagent au moins une expérience commune, difficultés d'exploitation lors de la transcription...

L'exploitation des corpus écrits pose moins de problèmes. Les écrits constituent une source parfois mobilisée, notamment pour ce qui est des corpus de presse (9, 10, 13), des discours politiques et des textes administratifs (27).

Observation des pratiques

L'*observation participante* est attestée dans nos enquêtes, présente en 4, 17, 24, 25, soit dans quatre enquêtes sur vingt-neuf. Elle est employée pour l'étude de la répartition fonctionnelle des langues dans des situations de communication comme le marché, la famille, la rue (4, 24, 25) ou celle de phénomènes rhétoriques en situation d'interaction verbale (17). Elle est sans doute le moyen idéal pour observer des pratiques linguistiques puisqu'elle permet de les saisir de l'intérieur, en y participant soi-même... mais il ressort qu'elle est finalement assez peu pratiquée dans les recherches actuelles. Comment interpréter cette apparente contradiction ?

Plusieurs phénomènes se complètent pour répondre à cette question, à commencer par des difficultés de mise en œuvre. En effet, il est tout à fait notable que la grande majorité des enquêtes dont nous disposons sont effectuées par des personnes n'appartenant pas au milieu qu'elles étudient. Le sociolinguiste étudie rarement, voire exceptionnellement son propre milieu, son propre réseau de communication : sans doute la distance par rapport à l'objet est-elle le préalable nécessaire à l'observation scientifique... Pratiquer l'observation participante supposerait d'abord pour les chercheurs s'intégrer aux communautés linguistiques dont ils étudient les usages. Il est symptomatique que les quelques exemples de participation observante utilisés dans les enquêtes sur les situations de francophonie africaine soient le fait de chercheurs zairois au Zaïre (4, 25). Outre le possible barrage de la langue, une telle intégration est rendue difficile par le fait qu'elle est rarement conciliable avec les impératifs de la vie professionnelle d'un universitaire. D'autre part, quand l'observation participante peut être mise en œuvre, se pose le problème de la conservation des données observées. Le côté naturel que doit revêtir ce mode d'observation s'accommode fort mal de la présence d'un appareil d'enregistrement ou de la prise de notes ; dans ce cas, il faut garder vivace le souvenir du fait observé jusqu'au moment où la prise de notes est possible. Ainsi, lors de l'enquête 17, réalisée par immersion dans une entreprise en vue

d'étudier les phénomènes rhétoriques en situation de travail, il ne semble pas que des enregistrements aient pu être effectués.

L'observation des pratiques est propice à la mise en place de *dispositifs expérimentaux* destinés à recueillir les données. C'est le cas par exemple de la recherche 28, qui crée de toutes pièces une situation d'interaction verbale grâce à une consigne donnée à deux étudiants (rédiger une lettre) ; cette situation de communication est en fait suscitée dans un autre but que la seule vérification des compétences rédactionnelles mais dans celui d'étudier les facteurs qui amènent à employer tour à tour l'arabe et le français à l'oral ou à l'écrit, d'explorer donc le répertoire verbal des sujets. La recherche 16 propose deux autres cas de dispositifs expérimentaux : il s'agit de demander à des enfants de produire un récit à partir d'un livre sans textes ou d'enregistrer l'interaction de deux personnes, dont l'une non-francophone, lors de la résolution de tâches. La recherche 21 fait de même : dans un premier temps sont enregistrés 20 adolescents de Dakar et de Ziguinchor sur des thèmes librement choisis ; mais ce corpus n'est pas celui qui intéresse directement les chercheurs : il est proposé à l'écoute de témoins dont on cherche à évaluer les capacités à discriminer l'origine des locuteurs qu'ils entendent. On le voit, les sociolinguistes en sont conduits à inventer des dispositifs pour observer des pratiques qu'ils ont du mal à atteindre dans la réalité sociale. Ils cherchent donc à les susciter ou à les reproduire "en laboratoire" en inventant un dispositif approprié.

On n'exagère pas les difficultés d'observation des pratiques : il n'est que de voir combien est peu utilisée l'*observation directe* - à micro caché par exemple - dans notre corpus d'enquêtes. Soit elle est pratiquée dans un contexte institutionnel rassurant, évacuant tout risque (19 : le professeur d'université fort de son autorité qui enregistre des cours de langue au sein même de son institution), soit elle sera le fait d'un natif (20, 25). Mais même dans ce dernier cas, il n'est pas simple - et parfois dangereux - de poser un micro ou une caméra à l'insu des "témoins". Et quand bien même on y arrive la qualité de l'enregistrement ou son intérêt scientifique sont souvent limités.

Le *corpus écrit* fournit bien entendu une source de renseignements commodes, aisément accessibles et manipulables (pas de transcription !). Il peut alors s'agir soit d'écrits sollicités (2 : rédaction d'un texte informatif ; 23 : production de textes libres), soit d'écrits existants (10 : écrits d'élèves ; 23 : correspondance privée).

Au passage, nous remarquerons que les enquêtes que nous avons recensées travaillent essentiellement sur des corpus oraux, très majoritaires, et que la présence de corpus écrits représente le plus souvent un contrepoint, un complément, mais rarement l'objet principal du travail. En regroupant les études portant sur les pratiques et celles portant sur les représentations, on met en évidence qu'aucune ne travaille exclusivement sur de l'écrit et que celui-ci ne semble être central que dans la recherche 13 (déjà remarquée comme un peu atypique de par son objet) et dans la 27, qui fait une large place aux questions de politique, de politique linguistique, et s'appuie en cela sur nombre de textes législatifs.

En résumé, c'est le lien entre sociolinguistique et étude de l'oral qui se trouve confirmé par notre étude.

3. Un même objet (?), des méthodes de recueil de corpus différentes.

Le panorama que nous venons de décrire a embrassé successivement les différents objets étudiés puis les types de méthodes utilisées. Cette présentation morcelée des enquêtes ne permet pas la mise en valeur d'un aspect important qui est précisément le

fait que la définition de l'objet étudié est étroitement dépendante du chemin que l'on emprunte pour l'atteindre.

Pour prendre un exemple, nous nous appuyerons sur la comparaison de quatre enquêtes ayant toutes pour objectif la description d'une situation plurilingue.

Il s'agit des projets 1, sur la situation du Rwanda, 27, sur le plurilinguisme congolais, 10, sur la situation au Niger et de la recherche 24 sur la région poitevine.

La recherche sur le Rwanda prévoit l'utilisation des résultats d'un recensement et de la mise en place d'un sondage. L'objet plurilingue va ainsi être appréhendé par ses aspects démolinguistique et géolinguistique, du fait du recensement, et du point de vue des représentations des locuteurs.

Le plurilinguisme congolais sera quand à lui essentiellement défini à partir de textes de type politique et administratif, sous l'aspect de la politique linguistique donc.

La situation sociolinguistique nigérienne, par l'utilisation complémentaire de questionnaires, d'entretiens, de tests de compétence, d'écrits d'élèves et d'articles de presse, sera définie en termes de représentations, d'attitudes mais aussi de pratiques linguistiques.

Enfin, l'enquête menée sur les marchés poitevins, en observation participante et en interviews, approche son objet par un côté résolument microsociolinguistique, en observant un lieu de communication, le marché, en portant toute son attention sur les pratiques d'alternance et de répartition des codes et en essayant de repérer quelques représentations.

Au total, il ressort que l'objet étudié, commun à ces enquêtes, est différemment défini par chacune, que le niveau d'analyse d'un même objet peut être macro ou microsociolinguistique et que les conclusions auxquelles on aboutit sont conditionnées par la méthode d'observation employée.

4. Aspects techniques des méthodes de recueil utilisées

L'observation du terrain nécessite le recours à une certaine technicité dont le degré est très variable. C'est sous cet aspect là que nous voudrions à présent envisager l'ensemble des enquêtes que nous avons réunies, en exposant les techniques mises en jeu par ordre croissant de technicité. Malheureusement, il faut remarquer que tous les projets ou compte-rendus ne pensent pas à mentionner cet aspect capital, pourtant partie intégrante des conditions objectives de recherche.

La prise de notes est parfois utilisée, comme dans les enquêtes 17, 23, 24, 25. Difficile à pratiquer, supposant la possibilité de prise de notes succédant rapidement à l'observation pour limiter au maximum le risque de perte d'informations, elle est néanmoins indispensable dans les types d'observation participante ou observante, dont relèvent les enquêtes mentionnées ci-dessus.

L'élaboration d'un *questionnaire*, couché sur un support écrit qui est soit informé par le témoin lui-même - pour peu qu'il soit alphabétisé - soit rempli par l'enquêteur selon les réponses qui lui sont fournies est très utilisée dans notre corpus car de maniement assez simple.

On sait que l'*enregistrement audio* est une technique très employée pour la fixation des données de l'interview semi-directive. Or, il apparaît que seule l'enquête 10 mentionne expressément la mise en place d'une procédure d'enregistrement. Mais on peut penser que cela est dû au fait que son association avec ce type de méthode de recueil est tellement évidente que son utilisation reste du domaine de l'implicite : c'est sans doute le cas des enquêtes 3, 9, 22 et 26. L'examen des données fournies, leur précision, leur caractère de transcription de l'oral, comme dans les enquêtes 22 et 26, suppose en effet qu'ont bien eu lieu des enregistrements. L'enquête 14 mentionne aussi le projet

d'effectuer des enregistrements mais sans que l'on sache quelle partie de l'enquête est effectivement concernée.

Il est à noter que l'enregistrement est pratiqué aussi en observation directe (19) dans un cadre institutionnel, l'université en l'occurrence, et pendant des cours de langue. Il faut considérer dans ce cas que le magnétophone n'est pas un objet trop incongru aux yeux d'étudiants et que sa présence est encore moins étonnante dans le cadre d'un cours de langue. Il est utilisé également dans les enquêtes 20 et 22, à l'insu des personnes observées.

Un pas de plus dans le degré de technicité est franchi avec le *film vidéo*, employé pour fixer les données observées. Le fait le plus remarquable est la faible utilisation de ce moyen moderne d'enregistrement, mentionné seulement deux fois, dans les projets de recherche 11 et 16. Cette sous-utilisation est d'autant plus surprenante qu'elle constitue un retard important des pratiques de recherche par rapport aux avancées théoriques de la sociolinguistique. Celle-ci, dans ses études sur l'interaction verbale, sur l'ethnographie de la communication, a mis en évidence le caractère incontournable de données non-verbales de la communication qui échappent irrémédiablement à l'enregistrement audio. Il est donc regrettable que cette dimension ne soit pas plus souvent prise en compte. De même que l'apparition du magnétophone a considérablement transformé la linguistique, favorisant le développement de la linguistique de terrain et le passage d'une linguistique de la langue à une linguistique de la parole, celle de la caméra vidéo devrait à l'avenir révolutionner la manière de concevoir la recherche. Ce retard des pratiques de recherche sur la théorie linguistique est sans doute imputable à des réticences, du côté des enquêtés, impressionnés par le fait de se savoir filmés ; il est aussi explicable, du côté de l'enquêteur, par la nécessité d'un appareillage dont le maniement est délicat dès que l'on s'écarte de la prise de vue fixe et peut-être aussi par un manque de familiarité avec cet outil. D'autre part, peu de sociolinguistes sont effectivement formés aujourd'hui à la prise en compte lors de l'analyse des facteurs non-verbaux, au décodage de ce "langage silencieux" dont parlait E. T. Hall il y a déjà quelques décennies.

Enfin, certaines recherches, qui ont des objectifs un peu particulier requièrent un niveau de technicité important. La 15, qui vise à produire une modélisation des situations de contacts de langues, s'appuie sur une base de données importante et un traitement informatique ; la 8, qui travaille sur la synthèse de la parole, également. Mais ce sont des cas un peu isolés dans l'ensemble des recherches.

5. En guise de conclusion

Loin de nous la prétention d'avoir ici donné un instantané fidèle de l'ensemble des courants actuels de la sociolinguistique, même seulement française. Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés ne sauraient être généralisées sans être risquer d'être contredites par des travaux de recherche en cours.

Il nous suffit de proposer plus modestement quelques grandes tendances, comme l'association de la sociolinguistique à l'oral, la prépondérance des études de représentations sur les études de pratiques, la correspondance fréquente entre certains objets d'étude et des méthodes d'enquête, l'entrée plus que timide de la caméra dans la boîte à outils du chercheur...

Au total, on en conviendra volontiers, plus des confirmations que de réelles surprises et un travail qui gagnerait à être poursuivi sur un corpus élargi, en synchronie comme en diachronie, dans un souci épistémologique évident, fondamental pour essayer de saisir l'identité d'une discipline riche, multiforme et en pleine expansion.

Bruno MAURER

BIBLIOGRAPHIE :

- AUZANNEAU (M.), 1995, "Français, patois et mélange... ou variétés de discours en Poitou ?" dans *Langage et société*, 71:35-63.
- DERYCKE (M.), 1994, "L'alternance des formes "relatives" chez des bateliers faiblement scolarisés" dans *Langage et société*, 69:5-35.
- GALLENGA (G.), 1993, "Rhétorique de la communication interpersonnelle en situation de travail : pouvoir et parole dans un organisme de crédit" dans *Langage et société*, 63:39-57.
- HELLER (M.), LÉVY (L.), 1994, "Mariages linguistiquement mixtes : les stratégies des femmes franco-ontariennes" dans *Langage et société*, 67:53-88.
- JUILLARD (C.), MOREAU (M.-L.), NDAO (P. A), THIAM (N.), 1994, "Leur wolof dit qui ils sont ?" dans *Langage et société*, 68:35-62.
- MOREAU (M.-L), 1994, "Les attitudes des Diola et des Peul d'Oussouye à l'égard du wolof" dans *Langage et société*, 68:63-88.
- PERREFORT (M.), 1994, "Malaises et mal à l'aise dans la langue de l'autre" dans *Langage et société*, 67:88-100.
- THIAM (N.), 1994, "La variation sociolinguistique du code mixte wolof-français" dans *Langage et société*, 68:11-34.
- WANNER (A.), 1993, "La situation de la langue vernaculaire dans les confins catalano-occitans. Enquête sociolinguistique comparative à Salses (Pyrénées Orientales) et Sigean (Aude) dans *Lengas*, 33:7-124.